

ENQUÊTE PUBLIQUE

RUES MOULIN EN RHUYFF, EMILE COLLETTE, WILSON ET QUAI DES RELIGIEUSES À 4830 LIMBOURG

REMÉANDRATION ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUARTIER DU MÉANDRE DE LA VESDRE

DEMANDE DE MODIFICATION DE VOIRIE

DÉCRET DU 06/02/2014 SUR LA VOIRIE COMMUNALE

L'Administration communale de Limbourg porte à la connaissance du public qu'elle a introduit, en date du 23/07/2026, une demande de modification de voirie relative à la reméandration et développement urbain du quartier du méandre de la Vesdre sis Rues Moulin en Rhuyff, Emile Collette, Wilson et Quai des Religieuses à 4830 LIMBOURG, en vue de la création, suppressions et aménagement de voiries communales au droit des parcelles cadastrées 1^{ère} Division, Section D, n° 691/9, 691/8, 691/11, 691/10, 691/13, 691/12, 691/15, 691/14, 691/5, 691/19, 691/7, 691/6, 691K3, 691H4, 691L2, 691K4, 691L4, 691L3, 691M4, 691M3, 691E4, 691E3, 691F22, 691F4, 691G4, 691G3, 691H3, 691H2, 691A4, 691/24, 691B2, 691A22, 691C4, 691B4, 691D4, 691D3, 691/17, 691/16, 691/19, 691/18, 691/21, 691/20, 691/23, 691/22, 691V3, 691V2, 691X3, 691W3, 691Z3, 691Y3, 691N4, 691N3, 691P4, 691P3, 691R3, 691R2, 691T3, 691S3 et 1^{ère} Division, Section A, n° 248 N, 248M, 248R, 248P, 175N, 175L, 233K, 181K, 239N et 233 L ;

Conformément au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, la demande comprend :

- un schéma général du réseau des voiries dans lequel s'inscrit la demande ;
- une justification de la demande au regard des compétences dévolues à la commune en matière de propreté, salubrité, sûreté, tranquillité, convivialité et commodité du passage dans les espaces publics ;
- un plan de délimitation ;
- une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement.

L'enquête publique est ouverte à dater du **21 septembre 2026**.

Le dossier peut être consulté ***du 21 septembre 2026 au 20 octobre 2026 inclus***, chaque jour ouvrable, pendant les heures de service et uniquement sur rendez-vous, **de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**, au Service administratif de l'Urbanisme, Avenue Victor David 15 à 4830 LIMBOURG.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu **le 20 octobre 2026 à 17h00'**, à la Salle du Conseil communal, Avenue Victor David 15 à 4830 LIMBOURG.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale pendant la durée de l'enquête.

Les observations écrites peuvent être adressées :

- par courrier à l'Administration communale de Limbourg, Service de l'Urbanisme, Avenue Victor David 15 à 4830 LIMBOURG, avec la mention « Ville de Limbourg – Reméandration et Développement Urbain » ;
- par voie électronique, dûment datées, identifiées et vêtues d'une signature (nom, prénom et adresse postale), à l'adresse suivante : urbanisme@ville-limbourg.be.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande est le Conseil communal.

A Limbourg, le 10 septembre 2026

Le Directeur Général,

Denis MARTIN



La Bourgmestre,

Valérie DEJARDIN